

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOSNÉ

**Date de convocation** : L'an deux mille vingt-deux,  
1<sup>er</sup> septembre 2022 le 08 septembre, à 20h15  
**Date d'affichage** : Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est  
13 septembre 2022 réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la  
présidence de M. Jean DUPIRE, Maire

**Étaient présents** : MM Dupire, Veillaux, Le Cuff, Morin, Gillet, Orain, Boutheloup, Gillet-Pesson, Havard, Chardin, Viscart, Cervi, Dugué, Blot, Foliard, Piquion

**Étaient absents excusés** : M. Serra, Mme Vergnaud, Mme Thébault

**Procurations** de M. Serra à M. Morin, de Mme Vergnaud à Mme Viscart, de Mme Thébault à Mme Gillet

<u>Nombre de conseillers</u>	Formant la majorité des membres en exercice
En exercice : 19	
Présents : 16	M. Morin a été élu secrétaire de séance
Votants : 19	

Considérant le quorum atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte.

### **101-2022 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUILLET 2022**

Approuvée

### **102-2022 ACQUISITION DE L'USUFRUIT DE LA PROPRIÉTÉ DE L'EPF BRETAGNE : FERME DU BOURG**

Approuvée

### **103-2022 CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Approuvée

### **104-2022 AMORTISSEMENT – MATÉRIEL INFORMATIQUE**

Approuvée

### **105-2022 LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ : AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE AU SERVICE COMMUN POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET DES ACTES DU DROIT DES SOLS (ADS)**

Approuvée

### **106-2022 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : 10 RUE NATIONALE**

Approuvée

### **107-2022 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : 4 ALLÉE DE LA GARENNE**

Approuvée

### **108-2022 MODALITÉS DE PARTAGE ET DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT**

Approuvée

### **109-2022 SDE35 : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PLACE DE L'ÉGLISE**

Approuvée

## DIVERS

- GRDF : M. Havard présente le bilan 2021 : 111 foyers gosnéens sont raccordés.
- Route de Livré : révision des prix – avenant avec l'entreprise COLAS – point reporté au Conseil Municipal d'octobre.
- Concertation relative à la ZAC multisites : Mme Gillet précise qu'une balade urbaine sera organisée le 1<sup>er</sup> octobre et un kiosque afin d'échanger avec les gosnéens le 08 octobre.
- Mme Vergnaud a émis le souhait de ne plus être déléguée suppléante au Symeval, elle sera remplacée par Mme Gillet.
- Mme Gillet informe que la Commission environnement-cadre de vie est en train de préparer une nouvelle édition du loto-photo patrimoine.

Fin de séance 22h20

Le Maire,  
Jean DUPIRE



*Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.  
L'intégralité du procès-verbal de la séance sera publiée sous forme électronique de manière permanente gratuite sur le site internet de la commune.*

[www.gosne.fr](http://www.gosne.fr)